

Conditions du vendeur

Valable à partir du 1er juillet 2024

Nous vous aidons à vendre vos objets spéciaux en vous mettant en relation avec des enchérisseurs et des acheteurs enthousiastes et sérieux. Pour que notre plateforme de vente reste sûre et fiable pour tous nos utilisateurs, nous avons créé quelques règles de vente essentielles. Ces règles sont appelées les Conditions Générales de Vente et font partie intégrante de nos Conditions Générales.

IMPORTANT - Ce document a été traduit pour faciliter la lisibilité et la compréhension de nos termes et conditions pour tous les utilisateurs. En cas de divergences, la version néerlandaise prévaudra.

Votre compte et le statut du vendeur

Article 1 : Inscription en tant que vendeur

Pour mettre en vente des objets sur notre place de marché en ligne, vous devez vous inscrire en tant que vendeur.

- **Créez un compte vendeur et précisez si vous êtes un vendeur professionnel ou un vendeur particulier**

Il existe deux types de vendeurs sur Route 66 Auctions : les vendeurs professionnels et les vendeurs privés. Vous devez faire un choix lors de votre inscription. Vous êtes un vendeur professionnel si vous vendez dans le cadre de votre commerce, commerce ou entreprise (plus d'informations dans nos Conditions d'utilisation pour les professionnels). En tant que vendeur professionnel, vous devez fournir votre numéro d'identification à la TVA. Vous êtes un vendeur privé si vous vendez en tant que particulier, par exemple en tant qu'amateur.

Les lois et réglementations locales peuvent avoir des critères différents pour votre statut de vendeur. Si vous vous inscrivez par erreur en tant que vendeur privé, vous serez responsable de tout dommage ou réclamation en découlant, et vous indemniserez Route 66 Auctions à cet égard.

- **Fournisseurs de paiement**

Nous travaillons avec des fournisseurs de paiement tiers pour vous fournir un environnement de vente sécurisé. Lors de votre inscription, vous devrez créer un compte auprès du prestataire de paiement concerné.

- **Nous pouvons demander des informations supplémentaires**

S'il existe une raison de se conformer, nous ou nos prestataires de paiement pouvons demander des informations supplémentaires. Si vous ne fournissez pas ces informations, il se peut que vous ne puissiez pas vendre aux enchères Route 66.

- **Enregistrement de compte incomplet :**

Si vous avez vendu un article sur notre plateforme, mais que vous n'avez pas enregistré pleinement et avec succès votre compte vendeur chez nous ou chez l'un de nos fournisseurs de paiement, votre paiement sera retenu jusqu'à ce que vous soyez entièrement enregistré. Si votre inscription n'aboutit pas ou n'est pas finalisée dans un délai d'un an à compter du paiement de l'acheteur, nous traiterons le montant restant dû en vous envoyant une facture et en transférant le solde sur notre compte.

Article 2 : Vendeurs professionnels

- **Les vendeurs professionnels doivent se conformer à toutes les règles fiscales applicables**

Il est obligatoire de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables pour vendre en tant que vendeur professionnel. Cela comprend, entre autres, la taxe de vente, la taxe sur les produits et services et l'impôt sur le revenu sur les objets vendus.

- **Les vendeurs professionnels doivent déclarer qu'ils respectent le droit de l'UE**

Cela signifie que vous proposez uniquement des objets conformes à la législation européenne.

- **Les vendeurs professionnels ont des responsabilités supplémentaires**

En vertu des lois et réglementations applicables, vous avez des obligations supplémentaires envers nous et nos acheteurs. Nous attendons de vous que vous respectiez toutes ces obligations. Par exemple, les consommateurs ont des droits supplémentaires lorsqu'ils achètent chez vous.

- **Droit de retractation**

Si vous êtes un vendeur professionnel, un consommateur résidant dans l'UE a parfois le droit d'annuler la vente dans les 14 jours suivant la réception de l'objet. Si les conditions sont remplies, vous êtes légalement tenu de vous conformer à une telle demande.

- **Application de vos conditions générales**

Les vendeurs professionnels peuvent appliquer leurs propres conditions générales en plus de nos conditions générales et du contrat de vente standard, tant qu'elles n'entrent pas en conflit avec nos conditions générales et le contrat de vente standard. Ces conditions supplémentaires doivent être incluses dans la description de l'objet de vos annonces.

Inscrivez votre objet spécial à vendre

Article 3 : Soumission d'un objet

Une fois que vous vous êtes inscrit en tant que vendeur, vous pouvez commencer à soumettre vos objets spéciaux sur notre place de marché en ligne. Veuillez noter ce qui suit :

- **Entente d'exclusivité de vente avec Route 66 Auctions**

Vous concluez une entente avec Route 66 Auctions pour offrir votre objet pour un total de trois enchères (consécutives ou non). Les dates des enchères et les catégories dans lesquelles votre objet sera proposé sont déterminées par Route 66 Auctions. Pendant cette période, y compris une période supplémentaire de 14 jours après la dernière vente aux enchères, l'objet ne peut être vendu que par l'intermédiaire de Route 66 Auctions. Par la présente, vous accordez les droits exclusifs de vente à Route 66 Auctions. En cas de violation de cette exclusivité, Route 66 Auctions a droit à une indemnisation de 15% du prix de réserve convenu avec un minimum de 2500 euros.

- **Avant de**

soumettre un objet, assurez-vous qu'il respecte [nos directives de soumission](#). Nous n'acceptons généralement que les articles qui répondent à ces critères. Même si votre objet répond aux critères, nous ne pouvons pas garantir que nos experts le sélectionneront, car nous devons tenir compte d'autres facteurs, tels que le nombre d'objets similaires mis aux enchères à ce moment-là. Il n'est pas permis de soumettre constamment des articles faux ou rejetés et peut entraîner la suspension du compte.

- **Éligibilité des objets Sur**

la base d'un examen virtuel de la description, des photos, de la vidéo et d'autres documents que vous fournissez sur votre objet, nous déterminerons s'il convient à l'une de nos enchères. Cette décision nous appartient entièrement. Nous ne sommes jamais obligés d'accepter ou de refuser un article particulier et le fait que nous acceptons un article ne garantit pas qu'il se vendra.

- **Fournir des informations sur votre objet**

En tant que vendeur, vous êtes responsable de vos envois. Assurez-vous de fournir une description détaillée et précise, ainsi que toute autre information pertinente. Les informations que vous fournissez doivent inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- L'état et la classification de l'objet, si possible étayés par de la documentation.
- Le pays d'origine de l'objet, y compris si l'article se trouve toujours dans son pays d'origine et, le cas échéant, la date à laquelle l'article a quitté le pays d'origine.
- Des photographies claires et de haute qualité et, si possible, d'autres matériaux (audio-)visuels qui reflètent avec précision l'état réel, actuel, les caractéristiques et autres particularités de l'objet. Cela inclut toutes les imperfections, défauts ou défauts que l'objet peut présenter.
- Des informations et de la documentation sur l'origine et l'authenticité de l'objet et, le cas échéant, un certificat d'authenticité.
- Toute la documentation nécessaire à l'enregistrement, au transfert et/ou à l'exportation de l'objet, le cas échéant.
- Le prix de réserve, le cas échéant
- Toute autre condition liée à l'objet ou à l'offre (par exemple, que l'objet doit être retiré).

- **Application de conditions supplémentaires**

Si des conditions supplémentaires s'appliquent à la vente de votre article spécial, vous devez les indiquer dans la description de l'article. Ces conditions

supplémentaires ne doivent pas entrer en conflit avec les conditions ou le contrat de vente standard.

- **L'article doit être conforme à sa description** : chaque article que vous mettez en vente doit être conforme à la description de l'article, aux photos, à la vidéo et à d'autres documents que vous fournissez. Si ce n'est pas le cas, l'acheteur peut avoir droit à des réparations, à un remplacement ou à un remboursement partiel. Dans certains cas, l'acheteur peut même annuler la vente et vous réclamer des dommages-intérêts et/ou des frais.

- **Nous**
nous réservons le droit d'apporter des modifications à la description de l'article avant le début de l'enchère. Vous pouvez consulter ces modifications et ajouts dans votre Seller Center avant la mise en ligne de l'enchère.

- **Nous**
pouvons traduire la description de l'article (y compris par le biais de la traduction automatique) pour proposer votre article à des utilisateurs dans plusieurs pays.

- **Responsabilité de la description exacte de l'article**
Il vous incombe de vous assurer que votre article est décrit avec exactitude. Si la description est inexacte, incomplète ou trompeuse, votre responsabilité s'engage pour vous.

- **Matériel utilisateur**
Le matériel utilisateur désigne toutes les informations et la documentation que vous fournissez lorsque vous proposez un objet à la vente, y compris, mais sans s'y limiter, les photographies, le matériel (audio-)visuel, les descriptions d'objets, les certificats d'authenticité, les spécifications, les opinions, les messages, les offres et/ou les annonces.
 - Vous comprenez et acceptez que vous êtes responsable de tout le matériel d'utilisateur que vous publiez sur notre marché en ligne.

 - Vous reconnaissez et acceptez que le Matériel utilisateur que vous téléchargez ou publiez :
 - Est correct et précis et n'est pas trompeur, inapproprié ou incorrect.
 - Contient du contenu discriminatoire, désobligeant ou autrement offensant et est conforme aux bonnes mœurs et au bon goût.
 - Ne contient aucun matériel promotionnel à l'exception de celui qui est directement lié à l'article en vente.
 - Contient des chaînes de lettres, des courriers indésirables, des spams ou des liens vers d'autres sites Web.
 - Ne nuit pas à la réputation des autres utilisateurs, de Route 66 Auctions, de nos affiliés et/ou de nos employés.
 - Enfreint toute loi ou réglementation ou nos Conditions.
 - N'enfreint aucun droit d'un tiers ou n'est autrement illégal envers un tiers ou Route 66 Auctions.

- Se conforme à notre Avis de protection des données et de confidentialité et à toutes les lois applicables en matière de protection de la vie privée lorsqu'il contient des données personnelles.
- **Contrat de licence** : En publiant du matériel utilisateur sur notre plateforme, vous nous accordez une licence libre de droits, non grevée, mondiale, non exclusive, perpétuelle et irrévocable pour publier et/ou reproduire (y compris les traductions) le matériel à toutes fins. Cette licence restera en vigueur même si votre compte est suspendu, supprimé ou si vous n'utilisez plus notre plateforme. Vous conservez tous les droits de propriété et de propriété intellectuelle sur votre Matériel utilisateur, mais vous acceptez de ne pas faire valoir de droits moraux à notre encontre pour l'utilisation de votre Matériel utilisateur.
- **Utilisation de votre matériel d'utilisateur** : Cette licence nous permet de promouvoir vos objets et notre plateforme dans n'importe quel format et par n'importe quel canal, en ligne et hors ligne.
- **Description précise de l'article** : Il vous incombe de vous assurer que l'article est décrit avec exactitude. Vous garantissez que la description finale représente fidèlement l'objet. Si la description est incorrecte, incomplète ou trompeuse (y compris les photos et/ou vidéos), vous pouvez être tenu responsable envers des tiers, y compris l'acheteur. Nous ne pouvons être tenus responsables des dommages ou des frais résultant d'une description incorrecte ou incomplète.
- **Droit et autorisation de vendre** : En mettant en vente un article, vous garantissez que :
 - Vous n'enfreignez aucune loi ou réglementation, y compris les lois sur les sanctions économiques.
 - Vous n'enfreignez aucun droit de tiers, tels que les droits contractuels et de propriété intellectuelle.
 - Vous n'agirez pas illégalement ou frauduleusement envers un tiers ou Route 66 Auctions.
 - Votre article n'est pas répertorié dans le cadre d'une transaction de contrefaçon à des fins de blanchiment d'argent et chaque vente est une transaction réelle et authentique.
- **Exclusivité de l'offre** : Les objets que vous proposez à la vente chez nous ne peuvent être proposés que sur notre plateforme. Cela signifie que ces objets ne sont pas en vente ailleurs en même temps. Vous acceptez de retirer des articles d'autres sites Web et plateformes s'ils sont en vente chez nous.

Vendez votre objet spécial

Article 4 : Lorsque votre objet est en vente

Une fois que votre objet spécial a été accepté par nos experts pour la vente via notre plateforme de vente en ligne, ils sélectionneront l'enchère la plus appropriée pour attirer le plus d'enchérisseurs. Voici ce que vous devez savoir si votre article est en vente :

- **Nos** experts s'assureront que votre objet est placé dans l'enchère idéale, ce qui signifie qu'il peut s'écouler un certain temps avant que votre objet ne soit mis en vente après l'inscription.

- **Disponibilité de votre objet**

Votre objet doit rester disponible à la vente pendant toute la durée de l'enchères. Cela signifie que l'objet doit être disponible à partir du moment de la mise en vente jusqu'à la fin de l'enchère.

- **Retrait d'articles**

Le retrait d'un article après qu'il a été proposé par vous et accepté par nous pour la vente n'est pas autorisé, sauf si nous vous en avons donné l'autorisation.

Une fois en direct, l'objet ne peut plus être retiré.

- **Conséquences de la rétractation**

Si votre participation à notre plateforme d'enchères vous a été confirmée et que nous acceptons d'ajuster votre annonce ou de supprimer votre article, vous êtes entièrement responsable de tout dommage et vous nous indemnisez de toutes réclamations de tiers et autres frais et dommages. Le retrait d'un article peut également entraîner une pénalité de commission de 9% du prix de réserve.

- **Promotion de votre publicité**

Vous pouvez promouvoir votre publicité et Route 66 Auctions par le biais de canaux légitimes, tels que les médias sociaux, à condition que cela respecte notre marque et ne donne pas l'impression que vous faites partie de notre entreprise. La promotion de votre propre magasin ou entreprise via notre plateforme n'est pas autorisée.

- **Il est interdit d'influencer les ventes,**

les enchères artificielles ou toute autre activité qui affecte artificiellement les enchères ou la demande pour votre article et peut entraîner la suspension du compte, des amendes ou d'autres mesures.

- **Nous**

nous réservons le droit de supprimer les offres frauduleuses ou soupçonnées d'être frauduleuses ou en violation de nos conditions générales.

- **Modification ou suppression de votre annonce**

Nous pouvons modifier la description de l'article en cas de descriptions incorrectes de l'article ou d'erreurs de traduction, ou dans des circonstances particulières, supprimer complètement l'annonce pour garantir l'intégrité de notre plateforme.

Article vendu

Article 5 : Contrats et frais

Félicitations, votre article a été vendu ! Voici ce que vous devez savoir avant d'expédier votre article :

- **Contrat de vente**

Après la fin d'une vente aux enchères, l'utilisation réussie de l'option « acheter maintenant » par l'acheteur ou l'acceptation d'une offre, vous concluez un contrat de vente avec l'acheteur. Le présent contrat est régi par nos conditions générales. Vous avez certaines obligations, dont celle de libérer l'article. Pour plus de détails, veuillez consulter l'article 8 des présentes Conditions du vendeur.

- **Paiement par l'acheteur**

Après l'enchère ou l'acceptation d'une offre, nous demandons à l'acheteur de payer dans les 7 jours. Lors de l'utilisation de l'option « acheter maintenant », l'acheteur doit payer immédiatement pour confirmer l'achat. Le paiement sera conservé en toute sécurité pendant au moins 7 jours après la réception de l'article par l'acheteur.

- **Taxes incluses**

Le prix d'achat payé par l'acheteur comprend les taxes que vous devez. Conformément au droit de la consommation et au droit fiscal, cette somme comprend toutes les taxes dues. Si nous devons collecter et verser des taxes, elles seront payées par l'acheteur lors du paiement.

- **Délai de paiement**

L'acheteur doit payer dans les 7 jours suivant la fin de la vente aux enchères. Lors de l'utilisation de l'option « acheter maintenant », l'acheteur doit payer immédiatement. Nous ne vous demanderons de libérer l'article qu'après réception du paiement.

- **Pas de limite légale**

Le délai de paiement de 7 jours n'est pas une limite légale. Si l'acheteur ne paie pas à temps, vous ne pouvez pas annuler automatiquement la vente. Contactez-nous pour des solutions telles qu'une mise en demeure avec une date limite de paiement. Si le paiement n'est pas effectué, vous pouvez généralement annuler la vente.

- **Annulation des transactions**

Nous pouvons annuler la transaction si l'acheteur ne paie pas, même après des rappels de paiement. Dans ce cas, nous vous contacterons.

Libérer votre objet

Article 6 : Expédition ou enlèvement

Une fois le paiement reçu de l'acheteur, nous vous informerons que vous pouvez expédier, transporter ou récupérer l'article. Voici les points importants pour faciliter le processus d'expédition :

- **Route**
66 Auctions n'est pas responsable de l'expédition des objets. Nous ne pouvons être tenus responsables de tout dommage pendant le processus d'expédition ou de transport. Vous supportez le risque d'endommagement et/ou de perte de votre objet pendant l'expédition jusqu'au moment de la livraison.
- **Contrat de service**
Vous concluez un contrat de service avec la société de transport. Cela signifie qu'en cas de problème lors de l'expédition ou du transport de l'article, vous devrez demander une enquête directement auprès de la société de transport ou de transport. Nous vous recommandons de toujours lire attentivement les conditions générales de la société d'expédition ou de transport.

Paievements

Article 7 : Paiement des articles vendus

Nos prestataires de paiement paieront le prix d'achat (moins la commission du prix final et les frais supplémentaires) une fois que l'acheteur aura payé la totalité de l'article et qu'il sera satisfait de l'article. Voici les points clés à prendre en compte :

- **Nous**
travaillons avec des fournisseurs de paiement pour traiter tous les paiements en toute sécurité. Ces services sont soumis à leurs conditions générales, que vous acceptez de revendre sur notre plateforme. Les présentes Conditions peuvent être modifiées de temps à autre.
- **Taux de change**
Nos fournisseurs de paiement fixent le taux de change à la date de mise en ligne de votre annonce, ce qui signifie que votre paiement dans votre devise nationale peut être inférieur ou supérieur. Nous ou nos prestataires de paiement pouvons également arrondir le prix d'achat à l'unité monétaire entière la plus proche.
- **Respect des conditions et instructions**
La réception des paiements peut dépendre de la fourniture de toutes les informations nécessaires requises par les prestataires de paiement. Si un prestataire de paiement bloque un paiement, nous nous réservons le droit d'annuler la transaction et ne pouvons

être tenus responsables des dommages qui en résultent.

- **Période d'inspection de l'acheteur**

Les acheteurs ont 7 jours pour inspecter l'article à compter du jour où ils le reçoivent. S'ils pensent que quelque chose ne va pas, ils doivent nous contacter. Si un acheteur n'est pas en mesure d'inspecter l'objet dans les 7 jours en raison de certaines circonstances, nous vous en informerons.

- **Les**

paiements peuvent être suspendus si un acheteur ouvre une réclamation concernant votre objet et qu'elle n'a pas encore été résolue, ou si un tiers nous informe qu'il y a un problème avec votre objet ou la vente de votre objet, ou si vous ne respectez pas vos obligations envers Route 66 Auctions et/ou l'acheteur.

- **Si**

vous avez vendu un article mais n'avez pas agi conformément à nos conditions d'utilisation, par exemple, si l'article n'était pas conforme à sa description, nous nous réservons le droit de ne pas vous payer pour cet article. Dans de tels cas, vous renoncerez à toute réclamation que vous pourriez avoir contre nous pour de tels paiements.

Obligations du vendeur

Article 8 : Vos obligations

En tant que vendeur, vous avez certaines obligations envers Route 66 Auctions, nos enchérisseurs et acheteurs. Voici les points clés à garder à l'esprit :

- **Responsabilité de vos objets**

Vous êtes entièrement responsable de la vente de vos articles et responsable envers Route 66 Auctions et/ou les acheteurs de toute violation des présentes Conditions, d'un contrat de vente ou de la loi applicable.

- **Authenticité de vos articles**

Vous garantissez que vous ne vendrez pas d'articles contrefaits ou d'articles qui enfreignent les droits d'auteur, les marques de commerce ou d'autres droits d'un tiers. La description doit être complète, exacte et correspondre à l'article que vous proposez à la vente.

- **Utilisation du matériel utilisateur exclusif**

Veillez publier uniquement du matériel utilisateur que vous possédez ou que vous êtes autorisé à utiliser. Par exemple, ne copiez pas les descriptions d'articles d'autres vendeurs.

- **Ne perturbez pas d'autres annonces**

Vous ne pouvez pas interférer avec les annonces d'autres vendeurs dans le but de perturber leurs ventes ou de manipuler vos propres annonces, par exemple, en enchérissant sur leurs objets et en ne payant pas.

- **Travailler avec les acheteurs**

Si vous rencontrez des problèmes d'expédition ou d'objets, vous devrez travailler avec l'acheteur pour trouver une solution. Vous pouvez être tenu par la loi de fournir un recours particulier, tel qu'une réparation, un remplacement ou un remboursement partiel.

- **Disponibilité de vos articles**

Les articles que vous mettez en vente ne peuvent pas être mis en vente ailleurs en même temps et doivent rester exclusivement disponibles tant que l'annonce est en ligne. Le retrait d'un objet peut avoir de graves conséquences.

Article 9 : Non-respect des obligations

Si vous ne respectez pas vos obligations envers Route 66 Auctions ou nos acheteurs, cela affectera directement la confiance et la fiabilité de notre marché en ligne. Voici les points clés à prendre en compte :

- **Conséquences en cas d'inexécution vis-à-vis de Route 66 Auctions**

En cas de manquement à vos obligations, nous pouvons prendre diverses mesures, telles que :

- Suspendre ou supprimer vos annonces.
- Suspendre votre compte ou votre accès à nos Services.
- Annulation d'une vente.
- Autres mesures appropriées

Dans la plupart des cas, vous êtes automatiquement en défaut, sinon vous recevrez un avis de défaut. Nous vous informerons généralement par e-mail de la raison d'une telle mesure.

- **Limitations pour les comptes marchands**

Si nous suspendons ou restreignons votre compte, nous essaierons de vous en informer en indiquant les raisons. En cas de restriction permanente (résiliation) de votre compte, nous essaierons de vous donner un préavis de 30 jours, sauf si :

- Nous sommes tenus par la loi de mettre fin aux services que nous vous offrons.
- Vous avez enfreint à plusieurs reprises nos Conditions.

- **Rémunération et recouvrement**

Le non-respect de ces règles peut entraîner pour nous des dommages (financiers), pour lesquels nous avons droit à une indemnisation. Nous pouvons compenser ces dommages par les montants que vous nous devez. Si vos fonds ne sont pas suffisants, nous pouvons faire appel à une agence de recouvrement ou intenter une action en justice pour faire exécuter le paiement. Dans de tels cas, nous pouvons réclamer des

intérêts légaux et des frais de recouvrement (extra)judiciaires.

- **Signalement de fraude**

Les actes frauduleux peuvent être signalés aux forces de l'ordre (internationales).

- **Conséquences de l'inexécution vis-à-vis**

des acquéreurs En cas d'inexécution vis-à-vis d'un acquéreur, nous pouvons intervenir. L'acheteur peut également intenter une action en justice pour faire exécuter le contrat de vente et réclamer des dommages et intérêts. Cela peut se faire de manière extrajudiciaire par l'intermédiaire d'une agence de recouvrement ou judiciaire. L'acheteur peut récupérer auprès de vous les intérêts légaux et les frais de recouvrement (extra)judiciaires.

Article 10 : Vérifications d'objets et visites du vendeur

Pour garantir la qualité et la légitimité des objets sur notre plateforme de vente en ligne, nous pouvons choisir de vérifier les objets virtuellement ou physiquement. Voici les points clés :

- **Vérification de provenance**

Nous, ou un tiers en notre nom, pouvons effectuer une vérification virtuelle d'un objet que vous proposez à la vente par le biais de Route 66 Auctions afin d'évaluer sa légitimité, sa provenance et sa qualité. Ces vérifications peuvent être effectuées de manière cohérente ou aléatoire.

- **Vérification d'un objet physique**

Nous, ou un tiers en notre nom, pouvons acheter physiquement un objet que vous proposez à la vente par le biais de Route 66 Auctions afin d'évaluer sa légitimité et sa qualité. Ces vérifications aléatoires ont pour but de confirmer qu'un article correspond à la description de l'article et à nos directives.

- **Les objets qui réussissent le**

chèque Les objets qui réussissent le chèque peuvent être remis en vente et vendus sur Route 66 Auctions.

- **Les articles qui ne passent pas le contrôle**

Les articles qui ne passent pas le contrôle vous seront retournés et ne pourront pas être remis en vente. Dans certains cas, comme les objets contrefaits, nous pouvons avoir besoin de détruire l'objet ou de le remettre aux forces de l'ordre.

- **Frais de l'inspection et mesures**

Si votre objet passe l'inspection avec succès, vous ne remboursez que le prix d'achat et nous prenons en charge les frais de l'inspection. Si votre article échoue à l'audit, vous êtes responsable du remboursement du prix d'achat et du coût raisonnable de l'audit, y compris les frais d'expédition, les droits de douane et les honoraires d'experts tiers. Nous pouvons prendre d'autres mesures, telles que des amendes.

- **Visites chez les vendeurs**

Afin de se conformer aux lois et règlements et de vérifier la légitimité et la qualité des objets, nous pouvons choisir d'inspecter physiquement les objets dans les locaux du vendeur avant qu'ils ne soient mis en vente sur Route 66 Auctions.

- **Responsabilité de vos objets**

Même si vos objets ont été vérifiés ou si nous vous avons rendu visite, vous êtes toujours responsable de l'exactitude de la description et de la qualité des objets que vous proposez à la vente sur Route 66 Auctions. Nous ne pouvons être tenus responsables de la sélection, de la description, de la conformité ou de la qualité d'un objet, qu'il ait été vérifié ou non.